

PLAN D'ACTION POUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ EN MILIEU URBAIN

OCTOBRE 2015



AGIR POUR DES LIEUX PUBLICS SÉCURITAIRES

longueuil

/// TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse	3
Mot du directeur général	3
Secteurs prioritaires d'intervention 2016	4
Introduction	5
La sécurité en milieu urbain	6
Les lieux publics au cœur de la vie de notre ville	6
Comment améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les lieux publics ?	8
La sécurité des lieux publics : un enjeu clé pour Longueuil	9
Les étapes de la démarche vers le plan d'action	10
Les engagements de la Ville	12
Un plan d'action ciblé et coordonné	13
La mise en œuvre et le suivi du plan d'action	14
En conclusion	15



Partage des voies par les piétons, les automobilistes, les autobus et les vélos.

Photo de couverture

Citoyens échangeant avec des membres du Service de la police de l'agglomération de Longueuil dans le cadre d'une activité de sensibilisation.

MOT DE LA MAIRESSE

Une vision intégrée pour des lieux publics sécuritaires



Le sentiment de sécurité fait partie de notre quotidien. C'est un critère important dont la population se sert pour mesurer son degré de satisfaction à l'égard des services municipaux. Voilà pourquoi il m'importe de réitérer clairement l'engagement de notre Ville afin que le facteur sécurité continue d'être intégré dans chacune de nos actions.

De façon plus concrète, nous déploierons, au cours des prochaines années, une approche structurante dans le but de contribuer à rendre les lieux publics plus sécuritaires et de favoriser l'utilisation et l'appropriation de nos espaces par les citoyens de tous les âges, qu'il s'agisse de signalisation, d'entretien ou d'accessibilité.

Il était important pour moi que la consultation citoyenne soit au cœur de l'élaboration de ce plan d'action. Nous avons donc fait preuve d'innovation en menant une vaste consultation en ligne, en septembre dernier, durant laquelle la population était conviée à identifier les éléments de l'environnement urbain qui pourraient être améliorés.

Près de 400 suggestions ont été recueillies. Ce fut un exercice nécessaire, constructif et fructueux. Devant la pertinence de cette consultation publique, qui a permis de franchir le pas vers une approche plus globale en matière de sécurité des milieux de vie, et de faire de notre Ville l'une des premières au Québec à initier une telle démarche, je propose dorénavant de répéter l'exercice deux fois par année.

Je tiens à remercier tous les citoyens qui ont proposé des pistes d'amélioration. Également, je souligne la contribution remarquable du *Comité de travail pour l'amélioration de la sécurité en milieu urbain* et de tous les partenaires qui ont participé à l'élaboration de ce projet.

La sécurité fait déjà partie intégrante des politiques et plans que la municipalité a mis en œuvre au fil des ans. C'est en continuant d'unir les efforts et l'expertise de toutes les parties prenantes que la population continuera de se sentir en sécurité... ici, partout, chez nous.

Caroline St-Hilaire
Mairesse de Longueuil

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La sécurité au cœur de nos actions



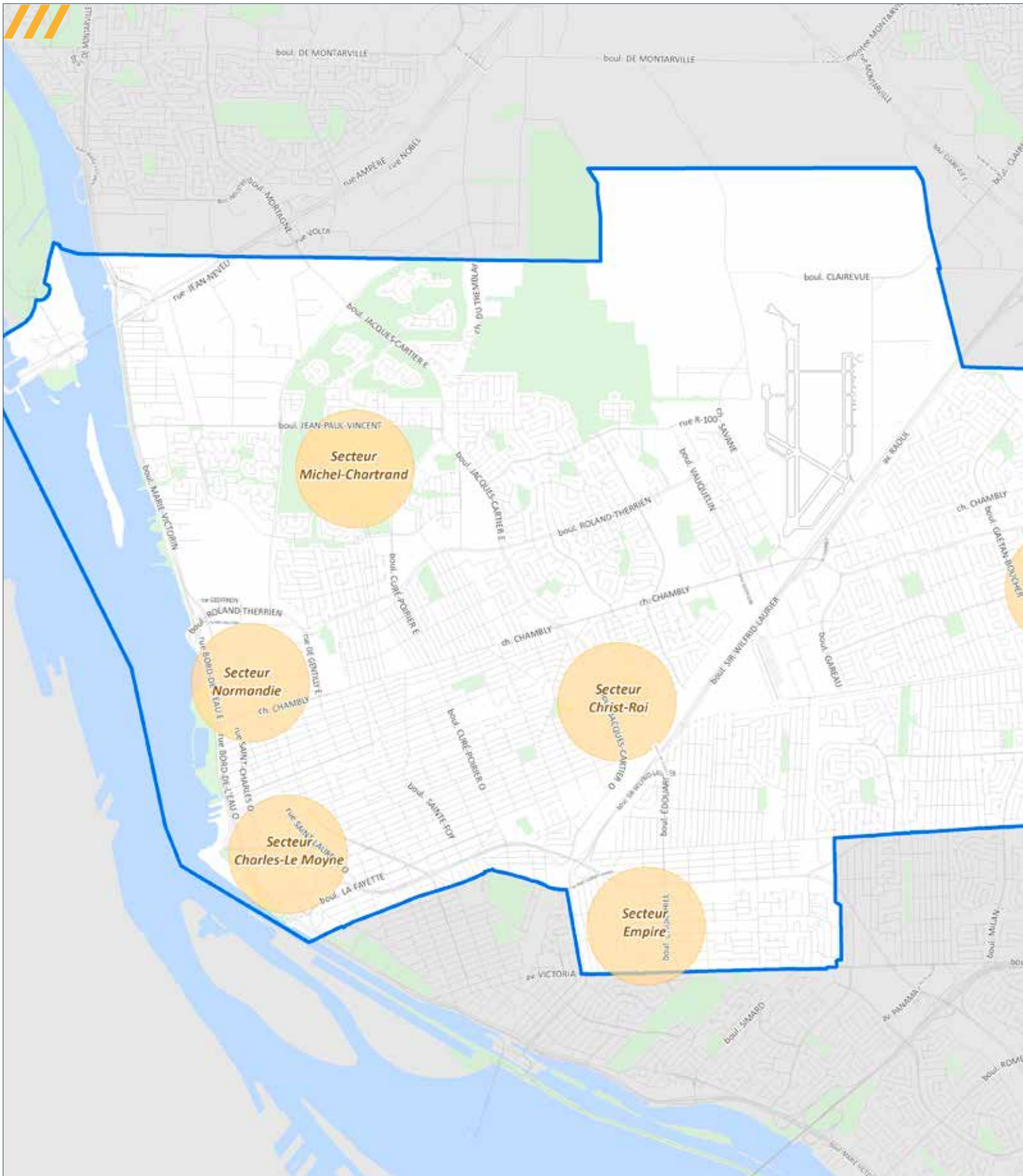
L'une des missions premières de toute municipalité est d'assurer la sécurité de ses citoyens. Ce plan d'action s'avère donc un outil de gestion incontournable pour notre administration.

Chaque direction aura un rôle prépondérant à jouer dans le déploiement de ce plan. Grâce à ce dernier, chacune d'entre elles assurera une meilleure cohésion de ses actions pour optimiser l'intégration de l'élément sécurité dans ses aménagements et dans le développement du territoire, et ce, pour mieux répondre aux besoins et aux attentes de la population.

Les priorités pour 2016 comprennent plus d'une trentaine d'actions à entreprendre. Déjà, de nombreuses réalisations de nos équipes sur le terrain font foi de notre volonté d'améliorer de façon continue le cadre urbain de Longueuil afin de le rendre plus sécuritaire : l'élagage des arbres et des arbustes, la surveillance policière accrue, la meilleure gestion de la circulation, la révision de la conception de nos lieux publics et l'amélioration de l'éclairage dans certains endroits figurent parmi les mesures déjà envisagées.

Ce plan d'action triennal est une démarche plurielle dont la réussite repose sur la mobilisation de tous, que ce soit les services administratifs, les acteurs institutionnels et communautaires ou les citoyens. Voilà pourquoi il faut s'entendre sur une vision de la sécurité en milieu urbain commune et intégrée, comme décrite dans ce plan. Ainsi, nous bâtissons ensemble une ville encore plus humaine, sécuritaire et agréable !

Patrick Savard
Directeur général
de la Ville de Longueuil



INTRODUCTION

Par ce **Plan d'action pour l'amélioration de la sécurité en milieu urbain**, la Ville de Longueuil réaffirme l'importance qu'elle accorde à la sécurité comme élément clé de la qualité de vie de tous ses citoyens. Elle prend la mesure des attentes et des besoins de sa population à cet égard, et elle s'engage à renforcer la cohérence et la complémentarité de ses actions contribuant à la sécurité et au sentiment de sécurité dans les lieux publics.

Longueuil fait preuve de leadership en figurant parmi les premières villes au Québec à se doter d'une vision d'ensemble des enjeux liés à la sécurité dans les milieux de vie. Elle situe résolument son action dans la perspective de construire une ville à dimension humaine et de créer un environnement convivial et sécuritaire pour tous ses résidents. Par le biais de ce plan d'action, elle mobilise l'ensemble de l'appareil municipal vers l'atteinte de cet objectif. Elle mise sur la participation citoyenne et sur le partenariat avec les forces vives de sa collectivité.

**Saviez-vous que...
Longueuil fait figure
de proue au Québec en
se dotant d'une vision
d'ensemble des enjeux
liés à la sécurité dans les
milieux de vie ?**

Secteurs
prioritaires
d'intervention
2016

longueuil

LA SÉCURITÉ EN MILIEU URBAIN

Marcher dans les rues de son quartier, se rendre à l'école, se déplacer à vélo ou en auto, fréquenter les parcs et les espaces verts, utiliser les installations sportives et de loisirs, participer à des événements extérieurs sont autant de gestes que posent quotidiennement des milliers de citoyennes et de citoyens de tous les âges. L'appropriation des lieux publics par la population témoigne de la vitalité et du dynamisme d'une collectivité. Dans ce contexte, être et se sentir en sécurité dans les lieux publics constitue un facteur déterminant qui favorise cette appropriation citoyenne de l'espace urbain.

Être et se sentir en sécurité dans les lieux publics.

Au cours des dernières décennies, les villes à travers le monde ont réalisé qu'elles pouvaient contribuer de manière significative à assurer la sécurité dans les lieux publics et à accroître le sentiment de sécurité des citoyens. Elles mettent de plus en plus en pratique les concepts d'aménagement urbain sécuritaire, développent les approches de police communautaire ou de proximité, organisent des activités d'animation dans les espaces publics et font la promotion de comportements civiques et responsables. La sécurité est devenue en quelque sorte l'affaire de tous les intervenants municipaux. Elle interpelle également les autres acteurs institutionnels et communautaires ainsi que l'ensemble de la population.

Longueuil vise à poursuivre, à accentuer et à mieux coordonner ses efforts pour faire en sorte que les lieux publics sur son territoire soient accessibles et que tous les citoyens puissent les utiliser en toute quiétude. Notre municipalité exprime ainsi sa volonté d'améliorer le cadre urbain pour le rendre plus sécuritaire, pour réduire les risques et pour favoriser le sentiment de sécurité des citoyens.

LES LIEUX PUBLICS AU CŒUR DE LA VIE DE NOTRE VILLE

Comme dans toute grande ville, les lieux publics sur le territoire de Longueuil sont utilisés tous les jours par une majorité de ses 241 000 habitants. Font partie de ces lieux publics les voies de circulation, incluant les grandes artères, les rues, les pistes cyclables et les sentiers pédestres, les installations récréatives, culturelles et sportives, les parcs-nature et les parcs locaux ainsi que des lieux à haute fréquentation quotidienne, telles les stations de métro et d'autobus, les rues commerciales et les zones scolaires.

Rappelons que le réseau routier sous la responsabilité de la Ville de Longueuil compte 938 km. Chaque jour, des milliers d'écoliers et d'étudiants se déplacent pour fréquenter les 49 écoles primaires, les 13 écoles secondaires, les trois écoles de formation professionnelle, le cégep et les trois campus universitaires qui se trouvent sur le territoire. Près de 76 000 personnes transitent chaque jour par la Place Charles-Le Moyne, qui est un des secteurs privilégiés par la Ville.

Les parcs, les espaces verts et les milieux naturels occupent plus de 10 % du territoire de Longueuil. Ils sont fréquentés par des personnes de tous les âges. Longueuil compte trois parcs-nature et 185 parcs locaux de différentes dimensions et vocations. On estime que plus d'un million de personnes fréquentent le parc Marie-Victorin au cours d'une année. Les parcs-nature Michel-Chartrand et de la Cité, quant à eux, sont visités respectivement par 600 000 et 400 000 personnes chaque année.

49 écoles primaires

13 écoles secondaires

3 écoles de formation professionnelle

3 campus universitaires

1 cégep



Le réseau cyclable de Longueuil s'étend sur 163 km. Plus de 1 000 cyclistes empruntent chaque jour les pistes des parcs Michel-Chartrand et de la Cité. La passerelle sur la route 116, quant à elle, voit transiter plus de 1 500 cyclistes quotidiennement.



Parc de la Cité

Des installations sportives et de loisirs sont présentes dans tous les quartiers. Ainsi, on dénombre 67 patinoires extérieures, une quarantaine d'installations aquatiques, sept arénas et centres sportifs, quatre parcs de planche à roulettes et un parcours *BMX*, plus d'une centaine de terrains pour la pratique de différents sports, 29 terrains de pétanque et plus de 200 aires de jeux. Longueuil compte également neuf bibliothèques et 17 centres culturels et communautaires. Ces lieux publics sont fréquentés par des milliers de personnes chaque année.

Les lieux publics à travers la Ville de Longueuil sont également le site de plusieurs fêtes de quartier, festivals, concerts et autres spectacles en plein air. En 2015, plus d'une trentaine d'activités culturelles et de spectacles dans les parcs ont attiré plus de 15 000 personnes.

- 200** aires de jeux
- 100** plateaux sportifs
- 67** patinoires extérieures
- 40** installations aquatiques
- 29** terrains de pétanque
- 17** centres culturels et communautaires
- 9** bibliothèques
- 7** arénas et centres sportifs
- 4** parcs de planche à roulettes
- 1** parcours *BMX*

COMMENT AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS ?

Le concept voulant que la planification et l'aménagement urbain peuvent influencer la commission d'infractions et de crimes et, par le fait même, le sentiment de sécurité des citoyens, a émergé et s'est développé au cours des dernières décennies. Les principes à la base d'un aménagement urbain sécuritaire se sont graduellement précisés et sont maintenant largement reconnus à travers le monde.

Les principes d'aménagement urbain sécuritaire font appel à un ensemble de mesures concrètes à même de réduire les occasions de commettre des délits et l'insécurité que peuvent ressentir les personnes se trouvant dans des lieux publics. Il convient de souligner le rôle important joué par les femmes dans l'élaboration de ces principes, dont la mise en application bénéficie à toute la population. Ce sont notamment des groupes de femmes qui ont développé des outils, comme les marches exploratoires permettant d'identifier les éléments pouvant contribuer à accroître le sentiment de sécurité dans l'environnement urbain. Le schéma suivant présente une vue d'ensemble des principes de base de l'aménagement urbain sécuritaire :



Savoir où l'on est et où l'on va



Voir et être visible



Être dans des lieux animés



Être dans des lieux surveillés et pouvoir obtenir de l'aide



Vivre dans un lieu propre et accueillant



Agir ensemble

Rendre les lieux publics plus accessibles et plus conviviaux pour tous.



Parc de la Cité

Dans ce contexte, les municipalités peuvent intégrer ces principes d'aménagement urbain sécuritaire dans leurs pratiques en matière de développement, d'urbanisme et de conception, de réaménagement, d'entretien et d'animation des lieux publics. Cette approche fait appel à la mise en commun de l'expertise des différents services municipaux et à la coordination de leurs actions. À cet égard, l'Union des municipalités du Québec a publié en 2009 **Ma ville en toute confiance**, un guide des meilleures pratiques pour un aménagement sécuritaire destiné aux municipalités et à leurs partenaires.

Au cours des dernières années, les enjeux liés à la cohésion sociale et à la cohabitation harmonieuse dans les espaces publics ont interpellé les intervenants institutionnels et ceux de la société civile. Dans ce contexte, les municipalités peuvent contribuer, par les services de proximité et par les différents programmes qu'elles offrent, à la vitalité de la vie communautaire et à la prévention de l'exclusion et de la marginalisation sociales. De même, la sensibilisation des usagers des lieux publics et la promotion de comportements responsables et sécuritaires s'inscrivent dans la même perspective de rendre les lieux publics accessibles et conviviaux pour tous.

/// LA SÉCURITÉ DES LIEUX PUBLICS : UN ENJEU CLÉ POUR LONGUEUIL

Pour Longueuil, la préoccupation à l'égard de la sécurité dans les lieux publics s'inscrit en droite ligne dans la perspective qu'elle met de l'avant pour le développement durable de son territoire et de ses milieux de vie. Elle fait déjà partie intégrante de plusieurs des politiques et des plans d'action que la municipalité a déployés au cours des dernières années.

Des environnements assurant
**confort,
sécurité,
accessibilité
et milieux de
vie agréable**

Dans son **Plan stratégique de développement durable** adopté en 2013, la Ville se fixe notamment pour objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyens par la construction d'environnements assurant confort, sécurité, accessibilité et milieux de vie agréable. Ce plan fait la promotion de l'activité physique, des sports et des saines habitudes de vie.

Le **Plan de mobilité active de Longueuil**, également adopté en 2013, vise, quant à lui, à améliorer la santé physique de la population et à réduire l'usage individuel de l'automobile afin d'atténuer les répercussions sur l'environnement en proposant une réelle solution par des aménagements conviviaux et sécuritaires. Il préconise, entre autres, d'améliorer la signalisation, de renforcer la sécurité aux intersections et aux abords des zones scolaires et de sécuriser les aménagements cyclables et les passages pour piétons.

Des plans de déplacement scolaire visant à rendre le chemin de l'école sécuritaire et agréable ont été réalisés dans neuf zones scolaires, grâce à un partenariat entre notre municipalité, des écoles primaires et l'organisme *Vélo Québec*, dans le cadre du programme **À pied, à vélo, ville active**. Le Service de police de l'agglomération de Longueuil mène depuis quelques années une campagne de sensibilisation à la sécurité routière ayant pour thème **Piétons et conducteurs, au passage on se fait de l'œil**.

Que les
**64 000 familles
longueuilloises
puissent évoluer
dans un milieu de
vie sécuritaire, en
particulier à l'échelle
des quartiers et dans
les lieux qu'elles
fréquentent le plus.**

Par ailleurs, en tant que **Municipalité amie des aînés**, Longueuil s'est engagée à améliorer la sécurité des aînés et des personnes ayant des problèmes de mobilité lors de leurs déplacements, à maintenir des patrouilles policières à vélo dans les parcs et sur les pistes cyclables et à augmenter la visibilité aux intersections. Une des orientations de la **Politique familiale** de la Ville vise à faire en sorte que les quelque 64 000 familles du territoire puissent évoluer dans un milieu de vie sécuritaire, en particulier à l'échelle des quartiers et dans les lieux qu'elles fréquentent le plus.



LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE VERS LE PLAN D'ACTION

Le **Plan d'action 2013-2015 à l'égard des personnes handicapées** met l'accent sur l'importance de la sécurité des voies publiques et sur l'accessibilité des parcs et installations sportives dans une perspective de respect des principes d'accessibilité universelle et de participation à la vie citoyenne.

La **Politique en art urbain de la Ville de Longueuil** adoptée en 2014 vise à accroître le sentiment de sécurité par un programme de lutte contre les graffitis indésirables afin de contrer le vandalisme et de mettre en valeur l'art urbain dans une perspective d'inclusion sociale. Le programme **Cités Ados** prévoit, quant à lui, de nombreuses activités pour les jeunes de 9 à 17 ans, dans huit centres culturels et communautaires sur le territoire.

Dans le cadre de l'élaboration en cours du plan directeur d'aménagement et de développement durable du secteur de la Place Charles-Le Moyne, l'enjeu de la sécurité est l'un des paramètres pris en compte. Des consultations menées en mai 2015 auprès des citoyens ont mis en lumière certaines problématiques, notamment en matière de circulation et de cohabitation entre les piétons, les autobus et les autos.

Dans ce contexte, il est apparu pertinent pour la Ville de mener une démarche de consultation citoyenne autour des enjeux liés à la sécurité et au sentiment de sécurité dans les lieux publics. Cette dernière étape a permis de franchir le pas vers une approche plus globale en matière de sécurité des milieux de vie que reflète le présent plan d'action.

En vue d'élaborer ce plan d'action, la Ville a lancé une importante consultation en ligne auprès de ses citoyens qui ont été invités, du 8 au 27 septembre 2015, à identifier les éléments de l'environnement urbain qui pourraient être améliorés dans le but d'accroître leur sentiment de sécurité. Les critères d'évaluation portaient, entre autres, sur l'éclairage, l'entretien et l'aménagement, la signalisation et la surveillance.

Près de 400 suggestions ont été recueillies. Près de trois suggestions sur dix ont trait à l'éclairage et près du quart touchent respectivement à la signalisation et la surveillance, les autres portant sur l'entretien et l'aménagement. L'analyse de l'ensemble de ces propositions a été amorcée et se poursuivra au cours des prochaines semaines. Un examen préliminaire des enjeux soulevés par les citoyens a toutefois permis d'orienter le choix des priorités d'action qui ont été retenues pour la première année de mise en œuvre du plan.

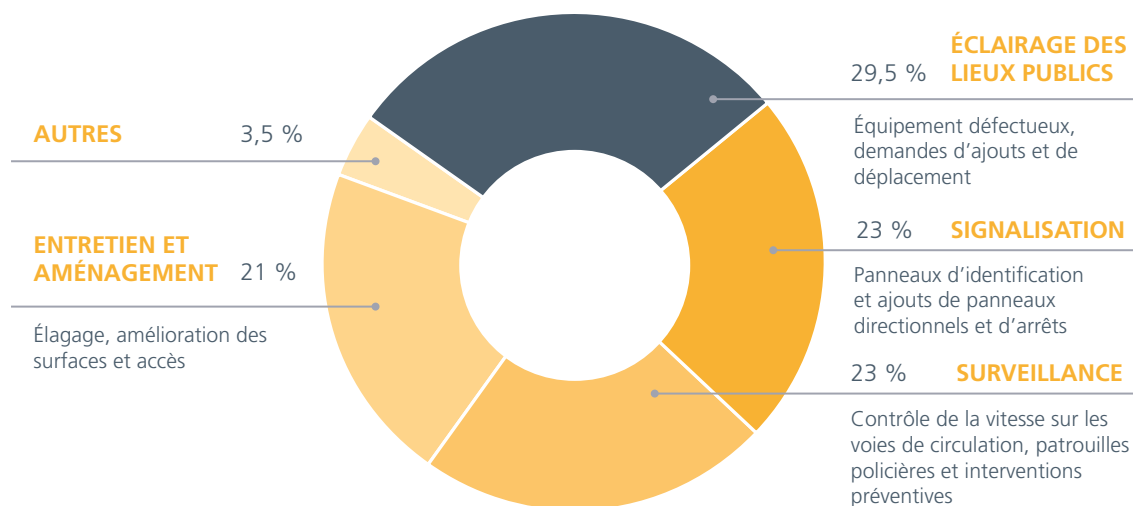
Par ailleurs, la Ville a mis sur pied, en novembre 2014, un comité de travail pour l'amélioration de la sécurité en milieu urbain, sous la responsabilité de la Direction de la culture, du loisir et de la vie communautaire. Ce comité a procédé, au printemps dernier, à une évaluation de 110 lieux publics à travers le territoire. Ces derniers ont été analysés sous les angles de la signalisation, de la visibilité, de l'affluence, de la surveillance, de l'accès à l'aide, de l'aménagement et de l'entretien des lieux. Ils comprenaient notamment les sites aquatiques intérieurs et extérieurs, les parcs et espaces verts, les patinoires extérieures, les centres de services à la communauté, les bibliothèques,



La consultation publique en ligne s'est déroulée du 8 au 27 septembre 2015. Des centaines de citoyens ont pu transmettre leurs préoccupations et leurs idées et ainsi, être parties prenantes de cette démarche structurante et mobilisatrice.



Résultats de la consultation publique 2015 selon les critères d'évaluation



les centres culturels ainsi que les arénas et les centres sportifs. Des correctifs à apporter ont été notés en ce qui a trait à la signalisation et à la visibilité dans ces lieux publics.

Dans le cadre de l'élaboration du **Plan directeur des parcs et espaces verts**, la Direction du génie de la Ville a élaboré un portrait et un diagnostic des parcs locaux. Un inventaire qualitatif de 175 parcs a été effectué en 2012. Parmi les paramètres évalués, on trouve ceux de la visibilité et de la sécurité visant à déterminer si les parcs sont éclairés et visibles de la rue et s'il y a des zones dans ces parcs qui sont en retrait et/ou qui sont plongées dans le noir en soirée. Les problèmes liés au vandalisme et aux graffitis étaient également notés. Cette démarche a permis d'identifier les parcs locaux nécessitant une attention particulière concernant l'aspect de la sécurité.

Une analyse des interventions du Service de police de l'agglomération de Longueuil, au cours de la période allant de 2008 à 2015, a aussi été effectuée.

L'ensemble de ces travaux a permis à la municipalité de tirer profit de la richesse de ces informations et d'effectuer une analyse croisée de ces données, jetant ainsi les bases d'un premier plan d'action intégré sur la sécurité en milieu urbain, qui se déploiera au cours des trois prochaines années.

/// LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

Compte tenu du rôle des lieux publics dans la vie de notre collectivité et de l'importance d'assurer la sécurité de ces espaces et de contribuer au sentiment de sécurité des usagers, la Ville de Longueuil prend, par le biais de ce plan d'action sur l'aménagement sécuritaire, les engagements suivants :

ADOPTER

- / En conformité avec la vision contenue dans son **Plan stratégique de développement durable**, la Ville **adoptera une approche intégrée** au cours des prochaines années dans le but de contribuer à rendre les lieux publics plus sécuritaires et de favoriser l'utilisation et l'appropriation de ces espaces par les citoyens de tous les âges. Cette approche se caractérise par une mise en commun de l'expertise, par une vision d'ensemble et par la planification des opérations ainsi que la coordination des actions.

RECONNAÎTRE

- / Pour ce faire, la Ville de Longueuil reconnaît la pertinence de l'approche et des principes liés à la notion d'aménagement urbain sécuritaire. Dans cette perspective, elle **prendra systématiquement en compte l'enjeu de la sécurité** dans ses interventions en matière de planification et d'aménagement urbain. Elle portera une attention particulière à la conception, à la revitalisation et à l'entretien des voies publiques et des parcs et espaces verts ainsi qu'à la rénovation et à l'entretien de ses équipements et de ses infrastructures sportives, culturelles et de loisirs.

FAVORISER

- / La Ville de Longueuil **favorisera l'appropriation des lieux publics** par les citoyens et s'assurera de contribuer à l'inclusion sociale par différents programmes d'animation et d'activités destinés, entre autres, aux enfants, aux jeunes et aux aînés dans ces espaces.

MOBILISER

- / La Ville de Longueuil **mobilisera l'ensemble des services administratifs** en vue de l'atteinte de ces objectifs dans le but de mieux partager les expertises et de mieux coordonner les interventions sur le terrain. Elle sensibilisera également ses partenaires relativement à l'enjeu de la sécurité dans les lieux publics.

SOLLICITER

- / La Ville de Longueuil **sollïcitera l'avis des citoyens** de façon périodique sur la sécurité dans leurs milieux de vie et elle **développera des partenariats** avec les autres institutions, les groupes communautaires et le secteur privé afin de rendre les lieux publics plus sûrs et de renforcer le sentiment de sécurité des citoyens.



/// UN PLAN D'ACTION CIBLÉ ET COORDONNÉ

Au cours des trois prochaines années, la Ville ciblera ses priorités d'action afin de concrétiser son engagement d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les lieux publics. Ces actions s'articuleront autour de cinq volets :

1 Des actions structurantes qui seront mises en œuvre annuellement par les services municipaux dans le cadre de leurs mandats respectifs et qui feront appel à une coordination entre les différents intervenants municipaux.

2 Des interventions intégrées visant à améliorer la sécurité des lieux publics dans des secteurs qui sont fréquentés au quotidien par un grand nombre de personnes.

3 Des actions spécifiques réparties à travers le territoire afin de donner suite à plusieurs des préoccupations soulevées dans le cadre de la consultation en ligne.

4 L'innovation par la mise à contribution des technologies de l'information afin de rendre les lieux publics sécuritaires et de favoriser le sentiment de sécurité des usagers, dans la perspective du développement d'une ville intelligente.

5 Le développement d'un programme et d'outils visant à favoriser la participation, la sensibilisation et la responsabilité citoyennes.

Le plan d'action fera l'objet d'une révision annuelle.

LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU PLAN D'ACTION

En plus du budget régulier alloué à chacun des services municipaux, la Ville consacra une somme additionnelle de 1,5 M \$ dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations pour la réalisation de mesures spécifiques dans le cadre de ce plan d'action, soit une somme de 500 000 \$ pour chacune des trois années de 2016 à 2018.

La mise en œuvre du plan d'action sera sous la responsabilité de la Direction générale adjointe des services à la communauté. Un comité inter-directions sera mis sur pied afin d'assurer la coordination, le suivi, la mise à jour et l'évaluation du plan d'action. Cette approche reflète un souci de cohérence et la volonté de l'administration de mobiliser et de responsabiliser l'ensemble de son organisation vers l'atteinte des objectifs du plan d'action et la réalisation des mesures qui seront priorisées chaque année. Le comité inter-directions sera composé des représentants des entités suivantes :

- La Direction générale
- La Direction des travaux publics
- La Direction de la culture, du loisir et de la vie communautaire
- La Direction du génie
- Le Service de police de l'agglomération de Longueuil
- La Direction du développement
- La Direction de l'aménagement et de l'urbanisme
- La Direction des communications et des affaires publiques

La Ville de Longueuil s'engage à mettre en place un mécanisme qui permettra de rendre compte semestriellement des progrès dans la mise en œuvre du plan d'action et à publier annuellement un bilan complet.



/// EN CONCLUSION



Le réseau cyclable du parc Michel-Chartrand

La démarche entreprise par la Ville au cours de la dernière année a permis de poser les jalons d'une action davantage intégrée et concertée en vue d'améliorer la sécurité en milieu urbain. Cette démarche a fait appel à la participation citoyenne et à la mise en commun des expertises de l'ensemble des services municipaux. S'en dégagent des orientations qui guideront les interventions et les initiatives de notre municipalité en matière de sécurité dans les lieux publics.

Au cours de chacune des trois prochaines années, des actions concrètes contribuant à accroître et à renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les lieux publics seront prioritaires. L'ensemble des équipes conjugueront leurs efforts pour en assurer une mise en œuvre coordonnée et efficace. Ces actions feront l'objet d'un suivi exhaustif et d'une évaluation rigoureuse.

La population sera informée des progrès réalisés et les citoyens de Longueuil seront de nouveau invités à faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions dans le cadre de consultations ultérieures. L'enjeu de la sécurité nous interpelle tous. C'est ensemble que nous saurons relever ce défi.

**ENSEMBLE,
agissons
pour des lieux publics
sécuritaires !**

Patineurs au parc de la Cité

Écolier au passage de l'autobus scolaire

Passage piétonnier à l'intersection du boulevard Roland-Therrien et de la rue de Gentilly

Famille de cyclistes circulant dans un quartier résidentiel de Longueuil.



AGIR POUR DES LIEUX PUBLICS SÉCURITAIRES